

**République d’Haïti**

**SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT**

**Client :** Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT)

**Nom du projet :** Projet de Gestion des Risques et de Résilience aux aléas Climatiques (PGRAC)

**Désignation de la Mission :** l’évaluation fonctionnelle des abris d’urgence de la DGPC dans tout le pays.

**NO Don:** IDA-E0450

**NO de référence :** HT-UCP/MICT-389917-CS-CQS

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Le Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) a reçu un financement de la banque Mondiale un financement additionnel du don PGRAC pour faire face aux urgences à la suite du tremblement de terre du 14 aout 2021, et a l’intention d’utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat dans le cadre du recrutement d’un consultant pour l’évaluation fonctionnelle des abris d’urgence de la DGPC dans tout le pays.

Les services de consultant (« Services ») comprennent, entre autres : (i) Faire une revue documentaire de tous les documents relatifs aux abris d’urgence en Haïti ; (ii) Définir les critères pour l’évaluation de la fonctionnalité des abris en fonction des standards définis avec la DGPC ; (iii) Visiter et évaluer la fonctionnalité d’un échantillon de 15 à 20 abris dans tout le pays ; (iv) Examiner l’adéquation des modèles d’abris existants à servir comme abris d’urgence selon les standards définies avec la DGPC et proposer des recommandations pour améliorer leur fonction au besoin ; (v) Evaluer le protocole spécifique établi dans le Guide de gestion des abris de la DGPC concernant l’évaluation sécuritaire et technique du bâtiment proposé pour devenir un abri d’urgence et proposer des améliorations à apporter pour renforcer la fonctionnalité de l’abris d’urgence. De plus amples informations peuvent être obtenues dans les termes de référence liées à cet AMI.

Les termes de référence pour la mission peuvent être obtenus après une demande écrite à l'adresse suivante : passationdemarches.ucpmict@gmail.com.

Le Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu’ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente dans un domaine similaire ou connexe pour l’exécution des Services. Les critères pour l’établissement de la liste restreinte sont :

* L'expérience récente dans la gestion et mise en œuvre d'opérations similaires ou connexes, plus particulièrement en Haïti,
* Le niveau et la nature des ressources humaines techniquement compétentes et promptement mobilisables, ainsi que la disponibilité des ressources matérielles, nécessaires pour assurer avec succès la mission ;
* Démontrer une autonomie financière suffisante pour assurer la bonne marche de la mission jusqu’à deux (2) mois.

Il est porté à l’attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.16 et 3.17 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d’Investissement (FPI)*» *édition 2016 («*Règlement *»)*, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d’intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d’un groupement solidaire ou d’un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur qualification des consultants (SQC) telle que décrite dans le Règlement de la Passation de marchés de la banque Mondiale.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l’adresse électronique ci-dessous et aux heures suivantes : entre 09h00 et 16h00.

Les manifestations d’intérêt écrites doivent être déposées physiquement à l’adresse ci-dessous ou par courrier électronique au plus tard le 22 décembre 2023

Bureau de l’Unité de Coordination de Projet (UCP)

Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT)

À l'attention de : Luc Moise Wedner PIERRE

148, Avenue Martin Luter King / Turgeau, Haiti

E-mail : passationdemarches.ucpmict@gmail.com